

Fiches ressources pour adapter et aménager en classe

Référence : E14	Niveau : cycle 3
Item : Mettre en place un tutorat par l'intermédiaire d'un élève qui lit à voix haute les consignes	
Pourquoi : - Pour aider l'élève à comprendre une consigne écrite et/ou orale. - Pour lui permettre de se concentrer sur la tâche.	Champs disciplinaires : tous
Pour qui : Tous les élèves en difficulté par rapport à la lecture, à la compréhension, à la prise de notes, à la concentration.	
Quand : Chaque fois qu'une consigne écrite est donnée et qu'elle peut être un obstacle à la réalisation de la tâche (ex : consigne complexe, consigne simple mais demandant un effort de lecture important, consignes données lors d'une évaluation, ...)	
Comment : L'élève tuteur peut : - Lire la consigne - La reformuler - L'expliciter	
Voir document ci-dessous précisant le choix et le rôle du tuteur, les modalités d'aide	
Autre solution avec un outil numérique (Open office vox. Lien vers présentation et téléchargement d'open office vox)	
Cet outil, contrairement à un élève tuteur, n'explique pas la consigne mais permet : - d'oraliser les consignes écrites (utilisation d'un ordinateur et d'un casque), - une gestion autonome par l'élève de la lecture de la consigne (lecture pas à pas, répétition, retour en arrière).	
Remarque : <i>Un élément à prendre en compte : même si l'objectif visé est le même (faire en sorte que la lecture de la consigne ne soit pas un obstacle à la réalisation de la tâche), le choix de l'une ou l'autre solution peut avoir des conséquences sur la manière dont l'aide est perçue par l'élève :</i> - être dépendant d'un autre élève dans le cas du tutorat (mais explicitation possible de la consigne), - être plus autonome dans le cas de l'outil numérique.	

Exemples :

Tutorat entre pairs

<https://ash62.etab.ac-lille.fr/videos/10-classe-inversee-tutorat-entre-pairs.mp4/view>

Un lien intéressant sur le tutorat, exemples de contrat de tutorat :

<http://cooperationenbalade.eklablog.com/s-aider-en-classe-c28825086>

pour aller plus loin :

LE BINÔME ou LE TUTORAT

Afin d'aider l'élève dyslexique ayant des difficultés d'organisation, des problèmes d'attention (trop discret ou trop agité), à acquérir peu à peu suffisamment d'autonomie pour arriver à se gérer complètement seul, il est intéressant de mettre en place un système de tutorat assuré par d'autres élèves de la classe.

Le tuteur est un bâton enfoncé dans la terre, destiné à soutenir une jeune plante fixée à lui par des liens, jusqu'à ce qu'elle soit assez forte pour se passer de lui.

Le choix des tuteurs : il se trouve chaque année dans les classes quelques élèves de bonne volonté, désirant prendre des responsabilités et qui sont en quelque sorte des "béquilles" sur lesquels les élèves dyslexiques peuvent s'appuyer pour prendre confiance en eux. **Ce choix peut se faire par affinités ou par tâtonnements, pour l'année ou une période plus courte.** Certains binômes peuvent ne pas fonctionner, mais l'expérience vaut la peine d'être tentée ! Le volontariat est un atout important dans la relation entre les deux élèves car ce qui ressort du volontariat c'est avant tout **l'envie d'aider l'autre**. Il est intéressant de contractualiser la relation entre le tutorat et le tutoré. Pour cela il faut en début d'année établir un dialogue au sein de la classe entre les élèves dyslexiques et les autres afin de savoir de quel type d'aide un élève peut avoir besoin. Cela permet aux élèves dyslexiques de parler de leurs problèmes, et de s'apercevoir qu'ils ne sont pas seuls dans la classe à avoir ces problèmes.

Le rôle des tuteurs : pour le définir plus précisément, il est primordial de **répertorier avec l'enfant dyslexique ses difficultés les plus importantes**, celles pour lesquelles il aimerait volontiers se faire aider. Pour certains ce sera un problème d'organisation dans leur agenda : le tuteur aidera donc à la prise des devoirs. Pour d'autres, ce sera l'impossibilité d'écouter et d'écrire en même temps : l'élève tuteur aura alors à charge de lui prêter son cours à photocopier si le professeur ne donne pas systématiquement de photocopies. Il n'est pas nécessaire que l'élève tuteur ait des compétences supérieures à son tutoré : il est simplement un référent.

Il est important de préciser auprès des deux élèves que :

- ◇ Le tuteur n'est pas responsable de l'élève dyslexique et de la qualité de son travail
- ◇ Le tuteur ne doit pas faire à la place de son camarade
- ◇ Le tuteur ne doit avoir qu'une ou deux consignes précises d'aides à apporter
- ◇ Le tuteur et sa famille doivent accepter de donner leur numéro de téléphone afin que les tutorés (ou leurs parents) puissent à tout moment vérifier un point si besoin est.

Les modalités

- Il faut un seul tuteur pour toutes les disciplines et si possible laisser les deux élèves s'asseoir l'un à côté de l'autre pendant la classe. Il ne faut pas rendre obligatoire le tutorat.
- Le tuteur choisi peut être changé si la relation ne fonctionne pas bien.
- Attention ! certains tuteurs s'impliquent tellement qu'ils pourraient presque culpabiliser devant l'échec du camarade.

Lorsqu'on interroge des élèves tuteurs sur leur rôle et sur ce que cela a pu leur apporter, les réponses sont assez positives.

Il faut être attentionné, patient, savoir bien expliquer, savoir comprendre l'autre. Ils reconnaissent que cela leur apporte aussi à eux-mêmes, ils sont plus à l'aise à l'oral, ont pris confiance en eux, ont réfléchi à la façon de pouvoir aider les autres et sont satisfaits d'avoir pu les aider.